

N° 95 - 2022

DECISION

Travaux de réparation et de maintenance – Toboggan piscine les 3 Îlets

VU l'article L.2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du conseil communautaire n° 146-2020 en date du 23 novembre 2020 portant délégation au Président,

CONSIDERANT la nécessité de procéder rapidement à des travaux de réparation et de maintenance du toboggan de la piscine « les 3 îlets » à Pont-Audemer afin d'assurer la sécurité des usagers,

Le Président,

DECIDE de signer le devis D-2022-0182, émis le 14/06/2022, par la société 2CP sis 13 bis rue de la Paix 80400 EPPEVILLE, concernant la mission de remise en état du toboggan du Centre Nautique « Les 3 îlets » Avenue des Sports à Pont-Audemer.

Le montant total de la mission est de 24 984,60€ HT.

Un acompte de 30% (soit 8 994.46 TTC) sera versé à la commande pour garantir la fourniture des matériaux ; et le solde à réception des travaux.

Fait à Pont-Audemer le 13 Juillet 2022,
Le Président,



Michel LEROUX



Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20220713-95-A1
Date de télétransmission : 18/07/2022
Date de réception préfecture : 18/07/2022